

Écrit par le 23 juillet 2024

# Mazan: des postes informatiques pour les écoliers, collégiens et lycéens



**En cette période de confinement, entre télétravail pour les adultes et école en distanciel pour les enfants, il n'est pas toujours facile pour les familles de partager l'ordinateur de la maison ainsi que la connexion Internet.**

C'est pourquoi la bibliothèque Francine Foussa dans la commune de [Mazan](#) met à la disposition des écoliers, collégiens et lycéens des ordinateurs connectés. Ces postes de travail numériques sont disponibles sur rendez-vous auprès des bibliothécaires.

Par ailleurs, conformément aux directives gouvernementales, les marchés hebdomadaires des lundi et samedi matin sont maintenus, seuls les étals alimentaires sont autorisés. L'accueil de la mairie reste ouvert au public uniquement sur rendez-vous ; les parcs et jardins municipaux restent ouverts et les salles de réunion municipales et les équipements sportifs sont fermés. Pour les pré-inscriptions scolaires, les dossiers sont disponibles [en cliquant ICI](#). Ils sont à renvoyer complets par mail sur [contact@mazan.fr](mailto:contact@mazan.fr) ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : le lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 ; le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; fermé le jeudi ; les mardi et vendredi de 15h à 18h30 ; le samedi de 10h à 12h. Réservation au 04 90 69 82 76.

## Mazan s'équipe d'une aire de lavage et de remplissage des pulvérisateurs agricoles



Débuté il y a un mois, le projet consiste en une aire de remplissage et de lavage des

Ecrit par le 23 juillet 2024

**pulvérisateurs agricoles avec traitement des effluents phytosanitaires (ndlr : déchets considérés comme dangereux). Ce projet, qui sera livré mi-mai, repose sur un terrain détenu par la ville de [Mazan](#), qui mettra la plateforme à disposition des agriculteurs mazanais constitués en association. 43 se sont manifestés à ce jour.**

La station sera alimentée par l'eau du canal de Carpentras. L'eau sera filtrée par un dispositif suffisamment performant pour s'adapter aux différents équipements agricoles. Outre le remplissage des cuves pour la protection sanitaire des cultures, la station permet le lavage du matériel. Une cuve centrale récupèrera les eaux de lavage vers une fosse. L'eau sera ensuite traitée dans des 'phytobacs'. Cette technique innovante signée [Bayer](#), consiste en un bassin rempli à hauteur de 70cm d'un mélange de terre et de paille. Cette couche développe une activité microbienne. Le pouvoir épurateur des micro-organismes détruit les résidus phytosanitaires. Les eaux récupérées disparaîtront par évaporation.

L'équipement permettra de traiter 60 m<sup>3</sup> d'eau souillée par an, ce qui représente 8 passages par exploitant. Son entretien est pris en charge par ces derniers qui disposeront d'un badge pour y accéder. Le coût individuel annuel est estimé à 350€.

Le projet a été confié à [Gasnault BTP](#), implantée à Pernes les Fontaines, ainsi qu'au cabinet d'étude [Tramoy](#). L'équipement, dont le cahier des charges a été établi par la [Chambre d'agriculture du Vaucluse](#), est mutualisable et respectueux de l'environnement. Ces critères ont notamment permis d'obtenir des financements européens. Montant de l'opération : 204 000€, financés par [l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) (122 337€), le [Feader](#) (Fonds européen agricole pour le développement rural) (40 779€), la commune et les utilisateurs (40 884€).

---

## Mazan, Le marché de producteurs est de retour du samedi 3 avril jusqu'en novembre

Ecrit par le 23 juillet 2024



Samedi matin 3 avril s'ouvre le [marché des producteurs](#), place du 11 Novembre, devant la mairie de [Mazan](#) qui proposera ses produits jusqu'en novembre. L'opération rassemble une vingtaine de producteurs avec, parmi eux et au fil des saisons, Bernard Trazic huile d'olive et tapenade ; Les fleurs d'Avettes (bio) ; Les jus de fruits de Nathalie et Luc Rogier ; Les fromages de chèvre de la Petite ferme de Rose ; Les légumes bio de Yves Durand et Isabelle Potet ; Les asperges de Jean-Luc Meysen ; Les fraises de Bruno Bagnol ; Les asperges et autres produits du Mas des guêpiers ; Les fruits et légumes de Carlos Bernabe ; Les poulets, œufs et autres produits de la Ferme du Rouret ; Le pain bio du Fournil du Boislevain ; Les fromages de Brebis de Sabrina Latour ; Le Safran et produits dérivés de Guillaume Chardon ; Les créations en tissu de Linda Orsini 'Mademoiselle Juliette'.

**Marché de producteurs à Mazan. Samedi 3 avril. 8h-12h, tombola. Lot : un panier rempli le 1er samedi du mois. Place du 11 Novembre, devant la mairie et jusqu'en novembre.**

Ecrit par le 23 juillet 2024

## Dénoncée en 1944 à Avignon, elle vient témoigner devant les collégiens de Mazan



Les élèves de 3<sup>e</sup> du collège André Malraux de Mazan viennent de participer à une rencontre avec Ginette Kolinka à la salle de la Boiserie. Cette ancienne déportée du camp d'Auschwitz-Birkenau est venue témoigner et partager ses souvenirs auprès de la jeune génération de ses conditions de vie dans le plus grand complexe concentrationnaire du troisième Reich.

Créé en 1940 par Heinrich Himmler, ce camp situé en Pologne a vu mourir plus d'1,1 million d'hommes, femmes et enfants, majoritairement juifs. Y furent également déportés et tués des Polonais, des Tziganes, des prisonniers de guerre russes et des homosexuels.

Écrit par le 23 juillet 2024

### **Dénoncée à Avignon en 1944**

Très émue par ce moment, la rescapée a largement échangé avec les collégiens présents lors de cette initiative proposée par les professeurs d'histoire géographie de l'établissement vauclusien avec le soutien de la ville de Mazan.

Arrêtée sur dénonciation en 1944 au 72 rue Joseph-Vernet à Avignon avec une partie de sa famille, Ginette Kolinka rejoindra Auschwitz-Birkenau dans le même train que Simone Veil. Dès l'arrivée du train, son père ainsi que son frère sont gazés alors qu'elle est sélectionnée pour le travail et rejoint le camp des femmes. Si pendant 50 ans, elle n'a pas souhaité évoquer son histoire, à l'orée des années 2000, elle a commencé partager ses souvenirs. Depuis, elle a multiplié les rencontres avec les lycéens et les collégiens de France.

S'adressant aux jeunes élèves mazannais, elle leur a d'ailleurs rappelé en conclusion qu'elle les faisait dorénavant 'passeurs de mémoire'.

---

## **Mazan : fin du dépistage à la Covid-19 salle de l'allée**

Ecrit par le 23 juillet 2024



Après trois semaines de dépistage, les infirmiers et les pharmaciennes de Mazan ferment les portes de la salle de l'Allée. 160 personnes ont pu être dépistées et les cas positifs ont été suivis et isolés de façon efficace. Il est toujours possible de se faire dépister par les infirmiers en libéral ou dans les pharmacies du centre-ville.

Cette action a été organisée par le conseiller municipal Stéphane Claudon, infirmier de profession, et soutenue par la Ville. Aujourd'hui, le maire Louis Bonnet répète qu'il se tient prêt à organiser un centre de vaccination sur Mazan dès qu'il recevra le feu vert des autorités sanitaires.

## Mazan : changement de la réglementation de

Ecrit par le 23 juillet 2024

# l'accès aux déchetteries



Alors que la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (**Cove**) avait annoncé que le nombre de passages en déchetterie serait limité, la **Ville de Mazan** indique dans un communiqué l'abandon de la limitation du nombre de passages pour les particuliers et le maintien d'un point de collecte des végétaux.

Fin 2020, La Cove a décidé de contrôler les accès en déchetterie pour les réserver aux seuls habitants des communes de son territoire. Depuis le 4 janvier, les habitants sont donc invités à s'inscrire, soit par internet, soit par dossier papier disponible en mairie. La Cove avait également annoncé que le nombre de passages en déchetterie serait limité (18 passages par an pour les véhicules légers quelle que soit leur capacité d'apport) et que les bennes à végétaux, présentes aux Garrigues et au Bigourdan, seraient retirées.

Suite à ces décisions, Louis Bonnet, maire de Mazan, a souhaité interpeller la Cove sur « les multiples situations particulières ainsi que sur la réalité du terrain ». Dans un communiqué, le maire de commune félicite la présidente de l'agglomération Jacqueline Bouyac qui a pris la décision d'abandonner la limitation du nombre de passages pour les particuliers (les véhicules utilitaires de plus de 1,5 tonne resteront limités à 9 passages par an), de valider le maintien d'un point de collecte des végétaux à Mazan, et de simplifier la procédure d'inscription, par internet notamment.



## Mazan : des tests antigéniques salle de l'Allée dès le 12 janvier



A partir du mardi 12 janvier, il sera possible de se faire dépister par test antigénique pour le Covid-19, salle de l'Allée. Réalisés par les infirmiers de la commune, ces tests, sans rendez-vous, se feront du lundi au vendredi entre 9h30 et 12h30. il sera nécessaire d'apporter sa carte vitale et un stylo. A noter que la Pharmacie du Ventoux située place du 8 Mai réalise également des tests antigéniques.

Ecrit par le 23 juillet 2024

# Mazan : élection du conseil municipal des enfants



Le 15 décembre dernier à l'école primaire la Condamine s'est tenue l'élection du conseil municipal des enfants. 11 conseillers municipaux de moins de 11 ans ont été élus par leurs camarades, suivant la procédure électorale habituelle : bulletins de vote, isolement, dépouillement.

Les 11 nouveaux élus sont en classes de CM1 et de CM2 du groupe scolaire la Condamine. Aux côtés de Maxime Muradore, le nouveau petit maire, les élus occuperont 10 délégations leur permettant ainsi de mettre en œuvre des projets pour leur commune :

Premier adjoint : Elie Tsiolis

Adjoint à la communication : Louisa M'chichou

Adjoint aux écoles : Clément Chancerel

Ecrit par le 23 juillet 2024

Adjoint à l'environnement : Tristan Bois  
Adjoint aux projets : Zoé Alarco  
Adjoint aux travaux : Léonie Koudinoff  
Adjoint aux sports : Loan Valencia  
Adjoint à la sécurité : Yoko Sabeur-Chouiref  
Adjoint aux loisirs : Cassandre Etti  
Adjoint aux finances : Jules Bréart

Le premier conseil municipal (après celui d'installation) se tiendra en janvier 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

---

## 13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'

Le Gouvernement a lancé, via l'[Agence nationale de la cohésion des territoires](#), un soutien spécifique pour la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants de 3 milliards d'€ dispensés jusqu'en 2026. Concrètement, ce soutien financier intervient dans l'ingénierie des projets (à hauteur de 250M€) et ses possibles financements. Objectif ? La redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique des petites communes de moins de 20 000 habitants.

### Les communes vauclusiennes choisies

Les communes vauclusiennes éligibles et choisies par le Gouvernement, via le préfet, sont : Apt, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

**"38% de la population française vit dans les petites communes"**

### En clair

Petites villes de demain est donc un dispositif organisationnel et financier visant à améliorer les

Ecrit par le 23 juillet 2024

conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des projets respectueux de l'environnement. Près de 1 000 Petites villes sur le territoire et 53 en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficieront de ce dispositif dont 13 en Vaucluse.

## Objectif

Objectif ? Accélérer l'attractivité et le dynamisme territorial et donc la relance en s'appuyant sur la rénovation du centre-ville, l'écologie et les circuits courts. La problématique ? Aider les maires à faire face au départ des commerces, des services de proximité et de santé. Au préalable, le maire doit s'être mis en relation avec le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui vérifie si sa ville est éligible au dispositif et peut, ainsi, bénéficier de ce soutien de redynamisation. La réponse acquise, le maire procède, avec des habitants, au diagnostic du territoire, à la stratégie à mettre en œuvre et aux actions à mener, informations recueillies et énoncées dans un document 'Projet de territoire' pour redonner vie à son territoire et valoriser son patrimoine. Enfin, désormais membres des Petites villes de France, le maire et son équipe partagent leur expérience et conseils au sein du Club Petites villes de demain qui réunit d'autres élus et acteurs locaux partout en France.

**'1 000 binômes communes-intercommunalités seront accompagnés par ce programme'**

## Dans le détail

Au total donc, les 3 milliards d'€ destinés aux 1 000 communes pourront faire éclore les projets menés par le maire et son équipe. Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine...

## Le numérique aussi

Le numérique reste très présent avec la création de 800 France Services (guichet unique d'accès aux services publics), d'ici 2022 dans les communes du programme (avec 30 000€ de subvention annuelle + une formation et des aides à l'investissement), la création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés...) profitant à l'ensemble du territoire, le déploiement de 500 Micro-Folies, tiers-lieux numériques culturels développés par l'établissement public de la Villette et financés jusqu'à 80% par l'État.

**'Petites villes de demain est un dispositif qui délivrera 3 milliards d'€ pour la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants'**

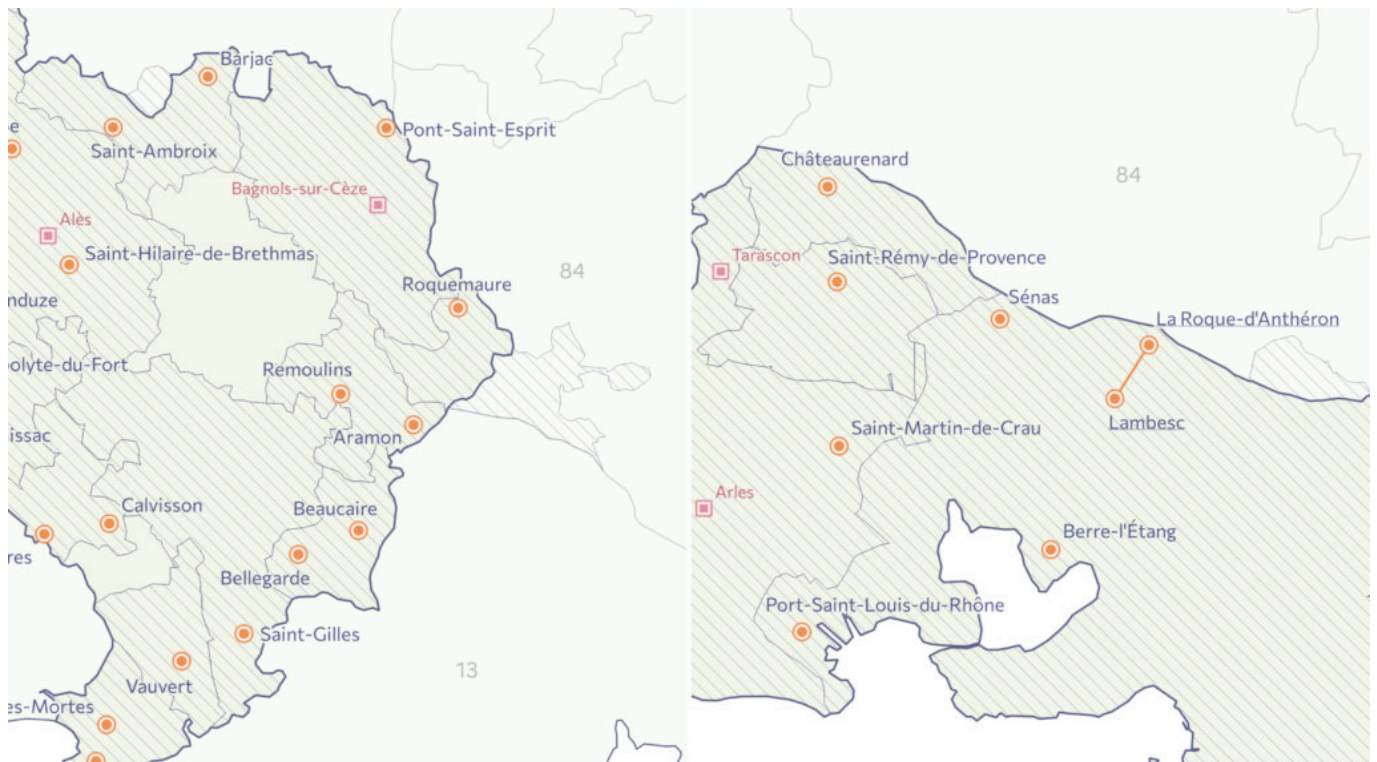
Ecrit par le 23 juillet 2024

## Les partenaires

Ce soutien spécifique piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient à partir de partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Association des petites villes de France, les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)...

## En complément d'un autre dispositif

Ce programme est lancé trois ans après '[Action cœur de ville](#)', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.



Les villes du Gard (dont Roquemaure du Grand Avignon) et des Bouches du Rhône limitrophes du département de Vaucluse bénéficiant du dispositif.

## Les Bouches-du-Rhône

Les villes retenues dans les Bouches-du-Rhône sont : Chateaurenard, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-

Ecrit par le 23 juillet 2024

Rhône, la Roque-d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Trets.

### **Le Gard**

Les villes choisies dans le Gard sont : Aigues-Mortes, Anduze, Aramon, Barjac, Beaucaire, Bellegarde, Calvisson, La Grande Combe, le Grau-du-Roi, Pont-Saint-Esprit, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Saint-hilaire-de-Brethmas, Saint-Hyppolite-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sommières, Vauvert et Le Vigan.

### **L'Ardèche**

Les villes retenues par le Gouvernement sont : Le Cheylard, l'Argentière, Le Pouzin, Ruoms, Saint-Agrève, Le Teil, Tournon-sur-Rhône, Vallon-Pont d'Arc, Le Vans, Villeneuve-de-Berg, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

### **La Drôme**

Dans la Drôme ce sont : Buis-les-Barronnies, La Chapelle-en-Vercors, Cléon-d'Andran, Crest, Die, Dieulefit, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Nyons, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Vallier qui ont été sélectionnées.

### **Les Alpes-de-Haute-Provence**

Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Saint-André-les-Alpes, Seyne et Sisteron bénéficieront du dispositif.

### **Le Var**

Dans le Var, les communes éligibles sont : Les Arcs, Aups, Barjols, Le Beausset, Le Cannet-des-Maures, Cogolin, La Londe-des-Maures, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Salernes.

**Petites villes de demain , explication en vidéo.**